

L'IMPACT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (MICRO-CRÉDIT) SUR LES FEMMES EN MILIEU RURAL

Le cas de l'Inde

Kamala MARIUS-GNANOU

En Inde rurale, bon nombre de femmes, notamment les ouvrières agricoles de castes défavorisées, ont toujours été dans l'obligation de travailler, en dépit de salaires dérisoires, non pas par volonté d'indépendance mais par besoin de survie. En raison d'une pauvreté plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, les pouvoirs publics, notamment sous l'impulsion d'Indira Gandhi, ont essayé de limiter la misère des femmes en leur attribuant des emplois salariés, voire des crédits, par l'intermédiaire des programmes de développement rural intégré. En raison de la lourdeur administrative, des détournements de fonds et d'une mauvaise identification des bénéficiaires, ces programmes n'ont pas vraiment permis d'améliorer la condition économique des femmes. Dans un contexte d'ajustement structurel, de nombreuses ONG, spécialisées uniquement dans le micro-crédit, ont pris le relais des programmes gouvernementaux pour s'occuper de centaines de milliers de femmes à travers tout le pays. Cependant, dans une société patriarcale où le poids de la tradition reste lourd, peut-on vraiment croire au succès total de ces initiatives?

La femme indienne en milieu rural

S'intéresser à la condition et au statut de la femme en Inde n'est pas une nouveauté, comme le prouvent les nombreuses études des chercheuses depuis l'Indépendance. En effet, dès l'année 1947, au moment de la lutte pour l'Indépendance, de nombreuses associations de femmes militantes issues de l'élite intellectuelle (de haute caste) se sont constituées. Elles ont tenté au départ de faire respecter les lois existantes sur l'égalité des sexes et sur l'interdiction de la *sati* (immolation des veuves sur le bûcher funéraire de leur époux) et de la dot, sur la possibilité du remariage des veuves. Elles se sont mobilisées et continuent à le faire pour que ne restent impunis ni les assassinats de belles-filles (pour dot insuffisante, soit 558 meurtres en 1985 et 13 630 jusqu'en 1991), ni le foeticide et l'infanticide des

filles, ni les viols, ni les ravages de l'alcoolisme. Ces mouvements dénoncent aussi régulièrement les conditions de vie épouvantables des prostituées vendues très jeunes par leur famille, et des enfants travailleuses, majoritaires dans les régions rurales. Ces mouvements féministes, qui reconnaissent tous la législation favorable à l'égard des femmes, en déplorent la faible application. En effet, malgré la légalisation du divorce, soit par consentement mutuel, soit sur la demande d'un conjoint suite à des sévices physiques ou à des abandons, cette pratique ne concerne qu'une très petite minorité de femmes de la classe moyenne urbaine, indépendantes sur le plan financier et prêtes à encourir l'opprobre de leur entourage. En revanche, en milieu rural, nombreuses sont les femmes prêtes à subir les violences quotidiennes de leurs époux ivrognes plutôt que d'engager une procédure, ne serait-ce que de séparation, qui susciterait une réprobation tant de la part de leur belle-famille que de leur propre famille.

Même si les femmes indiennes sont de plus en plus nombreuses à travailler, la majorité d'entre elles, à savoir les plus pauvres, travaillent parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement, pour des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes (à l'exception des emplois de la fonction publique). Les plus pauvres travaillent dans les champs dans des conditions souvent pénibles. Par ailleurs, à peine une femme sur sept travaille dans le secteur organisé. Même si le monde politique, dominé par les hommes, a toujours été en faveur d'une participation des femmes dans la vie politique et sociale – le tiers des sièges leur sont réservés dans les collectivités locales (*panchayats* et *zilla parishad*) – il y a actuellement des résistances qui empêchent d'étendre ce quota au niveau des assemblées régionales et nationales.

Finalement, bon nombre d'études sur les femmes sont consacrées exclusivement à leur rôle dans la famille, dans la lutte pour l'indépendance, à l'inégalité de genre, à l'élite féminine de haute caste, etc. En revanche, peu de recherches ont été menées en milieu rural. Certes, des études s'intéressent à la condition des femmes mais rarement à leur position par rapport aux hommes, notamment en termes d'opportunité d'accès aux ressources comme le crédit ou la terre. Or c'est en Inde rurale que les femmes représentent l'une des catégories sociales les plus défavorisées, même si elles ne sont pas les seules. C'est un truisme d'affirmer qu'outre leur rôle de reproductrices, les femmes, notamment les sans-terre et les ouvrières agricoles de basse caste, sont responsables de la sécurité alimentaire, supplantant souvent les ressources insuffisantes des pères.

Le poids de la tradition patriarcale en milieu rural

L'un des traits fondamentaux du monde rural indien est incontestablement l'omniprésence de la famille, qu'elle soit élargie ou, plus rarement, nucléaire. Phénomène difficilement compréhensible pour l'Occidental individualiste, la famille élargie ou indivise (*joint family*) fonde l'unité même du système social indien. Dans ce type d'organisation familiale, les fils restent ensemble dans la maison paternelle avec leurs épouses et enfants. Ainsi les fils, leurs parents, leurs femmes et enfants partagent une maison, prennent leurs repas ensemble et participent conjointement aux activités rituelles, sociales et économiques. Autour de ce noyau central peuvent se rajouter d'autres membres tels que des soeurs, des tantes restées célibataires, des veuves abandonnées, des oncles lointains ainsi que les employés de maison, très présents même dans les milieux relativement modestes¹.

Il est clair qu'une famille ne peut absorber indéfiniment les différentes générations, ne serait-ce que par manque d'espace. La communauté familiale éclate alors en plus petites unités, chacune comportant un nouveau chef de famille. Ainsi, les frères peuvent se séparer à la mort du père.

Certes, si les migrations vers les centres urbains de jeunes à la recherche d'un emploi contribuent de plus en plus à affaiblir l'indivision familiale, elles ne l'abolissent pas, notamment en milieu rural. En effet, quand un fils va travailler en ville, sa femme et ses enfants continuent à vivre chez ses parents; s'il emmène les siens avec lui, les liens restent forts avec le village où il essaie de revenir aussi souvent que possible. Comme l'observe Sudhir Kakar², "l'idéal de la famille élargie est si fort en Inde que, même confrontés à des problèmes économiques apparemment insurmontables, tous les membres de la famille fournissent un effort constant pour préserver "l'association" indienne traditionnelle, tout au moins dans son statut social".

Finalement, la famille élargie fonctionne comme un groupe social qui accomplit les activités nécessaires à sa survie, voire à son bien-être. Cette famille indivise doit affronter les problèmes que rencontre

¹ Dans la pratique, il existe des variations sur ce modèle. Ainsi, en raison de frictions qui peuvent avoir lieu à propos de répartitions alimentaires inéquitables, quelques familles préfèrent renoncer à la cuisine commune. Dans d'autres cas, les frères vivent dans des maisons ou appartements adjacents tout en continuant à partager les responsabilités domestiques.

² Sudhir Kakar, *Moksha, le monde intérieur, enfance et société en Inde*, ed. les Belles Lettres, 1985, p.167.

n'importe quelle organisation sociale, doit mettre en forme une division du travail acceptable, des relations et des rôles familiaux spécifiques. Ces relations familiales sont gérées sur la base d'un principe hiérarchique séculaire. Tout Indien doit respect et obéissance au chef de famille, qui est généralement le père ou l'homme le plus âgé de la communauté familiale. Les principes hiérarchisants de ce système sont l'âge et le sexe. Les aînés jouissent d'une autorité incontestée et plus importante que les cadets, quelques mois de différence suffisent à établir cette supériorité officielle. Certes, les hommes ont plus d'autorité que les femmes, mais les femmes mariées les plus âgées ont une autorité importante au sein de la famille. En fait, l'autorité de la femme dépend du rang de son mari à l'intérieur du groupe. Traditionnellement, l'épouse du patriarche règne sur les affaires domestiques et exerce un pouvoir considérable sur les autres femmes de la communauté, notamment sur ses belles-filles. Dans la hiérarchie sociale de sa nouvelle famille, la jeune épouse occupe généralement l'un des rangs les plus bas; elle doit donc obéissance et soumission à toutes ses aînées, particulièrement à sa belle-mère. Mais, toujours selon ce principe de hiérarchie, cette jeune épouse soumise qui a souffert de sa belle-mère prendra une certaine revanche en se comportant de la même manière avec ses belles-filles, à condition qu'elle ait mis au monde des garçons; ainsi "la boucle est bouclée". Même si les femmes de religion chrétienne ou parsie bénéficient d'une plus grande liberté, on retrouve ces croyances et ces pratiques hindoues dans toute la société rurale indienne.

Le fait que les femmes puissent prendre tellement de pouvoir en vieillissant, même envers leurs époux, contribue d'une certaine manière à perpétuer cette indivision familiale et à expliquer la résistance de bon nombre d'Indiennes à tout changement social.

Ainsi, quel que soit son statut économique et social, la position d'un homme ou d'une femme dans la hiérarchie familiale est définitive: ses obligations envers "ses supérieurs" et ses exigences envers "ses subordonnés" sont immuables. Mais en tant que futur chef de famille, le fils aîné jouit d'une position presque aussi puissante que le père, et ses cadets, leurs femmes et enfants lui doivent respect. Ainsi, les neveux et nièces respectent davantage l'oncle aîné que leur père³. Le fils aîné est donc le pivot central de la famille car il assure la

³ D'ailleurs, en fonction de la position hiérarchique, tout membre d'une famille se fait appeler grand frère ou grande soeur, petite soeur de maman, grande soeur de maman, petit frère de papa, etc. Il est impensable d'appeler une personne plus âgée que soi par son prénom, tant en milieu traditionnel que moderne.

vieillesse de ses parents, reprend la terre, perpétue la lignée et surtout accomplit les rites funéraires. D'où l'obstination des Hindous à avoir au moins un fils. Une fille ne peut pas conduire les rituels, ne peut pas hériter selon les traditions – mais elle le peut selon la loi – car la famille lui fournit une dot à son mariage. Le devoir filial est tellement ancré dans les mentalités qu'il est inconcevable pour un fils indien "d'abandonner" ses parents dans une maison de retraite. A l'exception du cas des parents sans fils, la solitude des personnes âgées est peu courante.

La place de la petite fille dans la famille indivise

Ni attendue, ni désirée dans la société rurale traditionnelle, la petite fille est considérée dès sa naissance comme un fardeau, en raison de la dot – interdite par la loi – qu'il faut constituer pour son futur mariage. D'où cette préférence pour les garçons qui sont les seuls à accomplir les rites funéraires et à contribuer au revenu familial, notamment dans les milieux les plus traditionnels. De fait, la naissance d'une fille est peu souhaitée, notamment dans les zones rurales les plus arriérées; aussi recense-t-on encore de nombreux cas d'infanticides de filles, notamment dans le Nord-Ouest. Considérée comme une invitée dans sa propre famille dans la mesure où elle doit partir une fois mariée, c'est-à-dire le plus tôt possible, la fille ne reçoit pas la même éducation, ni les mêmes soins que ses frères. Et dès le début de l'adolescence, l'entourage féminin de la jeune fille lui inculque les règles de la parfaite maîtresse de maison, les vertus de la femme idéale qui sont la soumission, la docilité à l'image de la déesse Sita (héroïne de l'épopée du *Ramayana*), symbole de la dévotion conjugale.

Par ailleurs, c'est dans les campagnes que le travail des filles est tout à fait apparent puisque 10% des filles de moins de quinze ans y travaillent pour des salaires de misère. Ainsi 90% des 45 000 enfants qui travaillent dans les industries d'allumettes du Tamil Nadu sont des filles de moins de quatorze ans. Elles sont aussi très présentes dans les corderies, dans les ateliers d'encens, dans la fabrication de *beedi*, l'égrenage du coton, le décorticage de l'arachide, le nettoyage de céréales. Nombreuses aussi sont les études qui montrent que les tâches du ménage pauvre incombent dans une large mesure aux filles. Elles s'occupent des tout-petits, font la cuisine, nettoient, vont chercher l'eau et portent toutes sortes d'ustensiles. Les filles plus âgées vont aux champs avec leurs parents pour les aider à semer, transplanter, sarcler, récolter, ramasser du combustible.

Petites filles dévaluées, privées d'instruction, souvent sans qualification professionnelle, elles souffrent une fois adultes des séquelles de leur passé. Programmes politiques et législation auront fort à faire pour donner à ces travailleuses-enfants les chances de s'épanouir, de changer et d'être libres.

Le mariage: destin de toute fille en milieu rural

En Inde, le mariage n'est pas simplement un acte civil, mais bien l'acte social et religieux le plus important pour toute femme. Destiné à perpétuer la famille et la caste, le mariage est avant tout un arrangement conclu entre les parents qui ont le devoir formel de marier leurs enfants. Si, depuis l'Antiquité, de nombreuses formes de mariage ont existé, du don au rapt de la très jeune fille, à l'heure actuelle la pratique la plus courante consiste en un accord entre deux familles de même caste, de même religion et de même rang social si possible. Malgré une législation moderne interdisant la polygamie pour les Hindous (mais pas pour les Musulmans) et le mariage avant dix-huit ans pour les filles et vingt et un ans pour les garçons, des mariages d'enfants seraient encore pratiqués dans les régions rurales les plus reculées du Tamil Nadu, du Rajasthan ou du Bihar. Si, dans le Sud dravidien, on se marie encore au sein du même village, voire de la même famille⁴, dans le Nord, les familles sont obligées de rechercher les conjoints dans d'autres villages plus ou moins éloignés⁵.

Le problème de la dot

Toutefois, plus qu'un arrangement social, le mariage reste une affaire très coûteuse pour les parents de la mariée qui sont obligés de verser une dot considérable à la famille du marié, d'où ce souhait chez les Indiens de donner naissance à des garçons. Abolie par la

⁴ Selon la coutume dravidienne, les familles concluent des mariages à l'intérieur de la micro-caste qui est une subdivision endogamique de la caste. La micro-caste, sans être d'une endogamie absolue, est constituée par un groupe de familles alliées entre lesquelles l'échange de conjoints se répète de génération en génération. C'est une chose que l'Inde du nord n'admet pas, car elle a évolué beaucoup plus tôt vers une conception bilatérale de la transmission génétique, admettant la femme comme génitrice au même titre que l'homme comme géniteur.

⁵ Les mariages sont par ordre de préférence, les suivants: un homme épouse la fille de sa soeur aînée; il épouse la fille de la soeur de son père; il épouse la fille de son oncle maternel. Mais alors, comment pouvait-on éviter de commettre des incestes? Le problème fut résolu en fonction de l'idée qu'on se faisait de la consanguinité. C'est un fait bien connu en anthropologie que de nombreux peuples, après avoir découvert la paternité physiologique, renversèrent complètement leurs conceptions concernant la consanguinité: l'idéologie patrilinéaire développa la conception selon laquelle c'est le père seul qui lègue le patrimoine génétique aux enfants, la mère n'ayant qu'un rôle de porteuse et de nourricière de l'enfant que la semence paternelle a déposé en elle. Avec une telle conception, la consanguinité par les femmes disparaît.

Constitution indienne en 1961, la pratique de la dot, loin de disparaître, tend au contraire à devenir une véritable plaie sociale. Traditionnellement, un père qui marie sa fille offre à la belle-famille, outre les dépenses somptuaires de la cérémonie, des bijoux, de la vaisselle, du mobilier; les bijoux sont en fait une sorte d'héritage anticipé puisqu'après leur mariage, les filles n'ont plus de liens matériels avec la maison paternelle et n'ont aucun droit sur la terre.

La difficile condition de veuve en milieu rural

Lorsque par malheur, l'épouse de cette famille traditionnelle perd son époux, elle se retrouve dans la condition difficile de veuve: il lui est alors interdit de se remarier, comme si elle était responsable du décès de son mari, et ce même si le code civil le lui permet. Au dernier recensement de 1991, les veuves représentaient 8% de la population féminine (33 millions).

Dès la mort de son mari, on retire définitivement à la veuve tous ses bijoux et les fleurs de ses cheveux. Elle n'a ni le droit de poudrer en rouge vermillon la raie centrale de ses cheveux, ni d'apposer sur son front le *tikka* ou *poteu*, symboles de son statut de femme mariée⁶. Elle ne se vêt plus que de blanc (couleur du deuil) et ne participe plus activement aux grandes cérémonies familiales où elle est supposée "porter malheur". Sa seule issue est de pouvoir vivre chez son fils aîné qui devient le chef de famille. Sans fils, elle mène une vie misérable aux crochets de sa belle-famille qui peut la renvoyer dans sa famille; abandonnée de tous, elle se réfugie dans des ashrams. La législation coloniale et le code civil des années 1950, qui autorisent le remariage des veuves, ne concernent encore que les milieux urbains les moins traditionnels. On comprend, dans une telle perspective, que des femmes aient pu choisir la *sati* (immolation des veuves sur le bûcher funéraire de leur époux). Abolie une première fois par les Anglais à la fin du siècle dernier et déclarée illégale par le Code pénal indien, cette pratique fait encore de nos jours des émules dans un contexte d'intégrisme religieux, notamment dans les régions rurales du Rajasthan ou du Bihar.

⁶ Le *tikka* ou le *poteu* est un point rouge symbolisant l'oeil de la connaissance que tout Hindou appose sur son front avant d'aller au temple. Aujourd'hui, le *tikka* désigne avant tout ces pastilles rondes autocollantes de couleurs diverses en harmonie avec la couleur du sari. De plus en plus nombreuses sont les veuves à rejeter ces traditions, notamment en milieu urbain.

L'accès difficile à la terre

Traditionnellement, en Inde rurale, la terre cultivable revenait de droit et de fait au(x) fils, comme dans toute société patriarcale, à l'exception de quelques régions (Kérala et Meghalaya) où perdurent des sociétés d'héritage matrilineaires, d'héritage bilatéral (filles ou garçons) et de quelques communautés musulmanes. Aujourd'hui, en dépit du droit légal des femmes à hériter des terres, seules les femmes du sud de l'Inde héritent de la terre en raison des mariages endogames (à l'intérieur du village, voire de la famille); en revanche dans le Nord, où prédominent l'exogamie et la tradition du *pardah* (*female seclusion*), la terre reste difficilement accessible aux femmes. Selon certaines études, c'est à peine 1% des femmes en milieu rural qui posséderait de la terre!

Inégalités de genre en milieu rural, effet sur la pauvreté

Le taux d'alphabétisation féminine en milieu rural est révélateur de la condition vulnérable des femmes: moins d'une femme sur quatre est alphabétisée. Par ailleurs, la différence avec le taux d'alphabétisation des hommes est en moyenne de 22%. On note cependant des variations importantes selon les régions. Le fameux "hindi belt" (ceinture hindi) regroupant les quatre "états malades" de l'Inde – Bihar, Uttar Pradesh, Madhya Pradesh et Rajasthan – soit 40% de la population indienne, détient de tristes records: bon nombre de femmes (2/3) ne savent ni lire ni écrire, et deux tiers des filles de douze à quatorze ans en milieu rural ne sont jamais allées à l'école. Elles se marient très jeunes (douze ans au Rajasthan) en dépit de la loi interdisant le mariage avant dix-huit ans pour les filles et vingt et un ans pour les garçons, meurent facilement en couches (555/100 000 naissances⁷) et font travailler leurs enfants. Concernant ces états, les taux de fécondité (36 à 55/1000), de mortalité infantile (100/1000), le nombre d'enfants par femme (plus de cinq enfants), le faible recours aux moyens de contraception (1/3) et un sex-ratio unique au monde (882 femmes pour 1000 hommes en Uttar Pradesh) sont d'autres indicateurs éloquents. Si l'on ajoute à cela les milliers de cas d'infanticides de nouveau-nés du sexe féminin (Rajasthan et Tamil Nadu) et la mauvaise condition sanitaire des filles en général, on ne s'étonne pas du déclin du ratio entre hommes et femmes: il y avait 972 femmes pour 1000 hommes en 1911, 927 aujourd'hui, soit le ratio le plus défavorable du monde pour le sexe féminin; certaines

⁷ Chaque année, 100 000 femmes meurent en couches à la suite d'hémorragies, d'infections ou d'avortement. Le taux de mortalité maternelle est plus élevé dans les Etats de la ceinture hindi (823/100 000) que dans le Kérala (234) et le Tamil Nadu (319).

études ont même réussi à montrer que ce sex-ratio est plus défavorable parmi les sans-terre que parmi les paysans aisés. Sur les 844 millions d'habitants recensés en 1991, il manquerait donc 32 millions de femmes pour obtenir un nombre égal d'hommes et de femmes (438 millions d'hommes contre 406 millions de femmes).

On peut relativiser cet échec des politiques de développement social car les états du Sud, notamment le Kérala avec un taux d'alphabétisation de plus de 75% en milieu rural (la différence est minime avec les hommes, 76%), connaissent le taux de mortalité infantile le plus bas de l'Inde – 17/1000 contre 80/1000 dans l'ensemble du pays –, le taux de mortalité féminine le plus bas, et la population n'y augmente que de 1,1%. Certes, les Kéralaises se marient beaucoup plus tard que les autres Indiennes (23 ans contre 19 ans) et utilisent en majorité les moyens contraceptifs, d'où un nombre raisonnable d'enfants par femme (2 en milieu rural). La mortalité maternelle ne touche qu'une femme sur 1000 contre plus de 11 sur 1000 en Uttar Pradesh, l'infanticide des filles et le travail des enfants sont inexistantes, on observe donc que le sex-ratio y est favorable au sexe féminin.

Le Kérala, traditionnellement matriarcal (héritage en faveur des filles) puis soumis aux influences chrétiennes depuis Saint-Thomas, a profité des missions pour éduquer les filles et les populations les plus défavorisées, notamment les basses castes, qui se sont converties en masse pendant la période portugaise puis pendant la période britannique. Par la suite, les communistes longtemps au pouvoir ont consolidé ces acquis en faisant de l'éducation et de la santé, des services publics en général, des secteurs prioritaires. Certes, l'émigration de près d'un million de Kéralais, notamment dans les pays du Golfe, a contribué à limiter les conséquences d'une explosion démographique, d'autant que ces expatriés envoient chaque année à leurs familles restées sur place quelque 100 millions de dollars (S. Bessis, 1994).

L'expérience du Kérala montre à l'évidence que l'amélioration de la condition féminine implique non seulement une scolarisation générale des filles et une promotion de la santé, mais aussi un changement des comportements culturels. Cette stratégie globale paraît peut-être utopique dans un pays où les pesanteurs socio-culturelles limitent toute évolution significative, en dépit des nombreuses lois sociales rarement appliquées, notamment dans le Nord, telles que celles de la limitation de l'âge du mariage ou de la généralisation de l'instruction

primaire pour les filles. Mais ce n'est que très récemment que les gouvernants ont compris l'importance du rôle de l'éducation.

Cependant, on observe une relation inverse entre le taux d'alphabétisation et la force de travail féminine: cela s'explique par le fait qu'en milieu rural traditionnel, le travail ne résulte en aucune manière d'un choix personnel mais reste surtout un moyen de survie pour les plus démunies, notamment les sans-terre pauvres⁸. On peut rappeler qu'en milieu rural, ces femmes exercent presque tous les travaux agricoles (repiquage, désherbage, récolte, semis, épandage d'engrais) à l'exception des travaux de labour, de pêche et de transport. Dans les régions les plus prospères sur le plan agricole, tel le Penjab qui a expérimenté avec succès la Révolution Verte, ou les plus avancées sur le plan de l'éducation et de la santé (Kérala), bon nombre de femmes ont abandonné leur travail ou préfèrent ne pas travailler (taux d'activité féminine de 2,6% au Punjab et de 20% au Kérala) dès que la situation du ménage sur le plan financier est correcte. Certes, des facteurs culturels comme le *purdah* dans le Nord de l'Inde, ou des pratiques agricoles réservées uniquement aux femmes (dans le domaine de la riziculture) contribuent à influencer d'une manière ou d'une autre la participation économique de celles-ci.

En somme, être pauvre dans la société rurale indienne place la femme dans une situation d'insécurité permanente. Incertitude qui pèse sur son avenir, car à tout moment elle peut se retrouver veuve, seule ou chassée de la maison familiale, sans pouvoir retourner chez ses parents car elle serait l'objet d'un dénigrement permanent.

Femmes et politiques de développement rural

Aujourd'hui, bon nombre d'économistes reconnaissent l'impact positif d'une politique agricole comme la Révolution Verte en matière de croissance agricole; en revanche la redistribution des gains agricoles, notamment auprès des femmes, suscite toujours beaucoup de polémiques. Les variétés à haut rendement et à cycle court de riz et de blé, obtenues grâce à la multiplication des opérations culturales, ont créé plus d'opportunités d'emploi pour les femmes que pour les hommes car des opérations culturales comme le repiquage ou le désherbage, réservées exclusivement aux femmes, sont toujours manuelles à l'inverse du labour ou du battage, de plus en plus mécanisés. Des spécialistes confirment qu'un acre de rizière par exemple requiert 77% de femmes contre 23% d'hommes par

⁸ En effet, quelques études réalisées en zone rurale depuis plus d'une décennie affirment cela, entre autres la revue indienne *Economic and Political Weekly*.

acre et par jour. Cependant, si l'on peut observer une augmentation corrélative des salaires en termes monétaires, toutes catégories confondues, tel n'est pas le cas pour les salaires en termes réels qui subissent d'importantes fluctuations, d'où une détérioration du pouvoir d'achat des ouvrières agricoles liée aussi à une pression démographique toujours forte parmi les plus pauvres d'entre elles. D'après les recensements de la population agricole, on observe régulièrement une augmentation des ouvriers agricoles sans-terre. D'après une étude que j'ai réalisée en pays tamoul auprès d'une centaine d'ouvriers agricoles, on constate globalement que les salaires des hommes – toutes opérations culturales confondues – sont nettement supérieurs à ceux des femmes (soit en moyenne +78% sur 25 ans). Alors que les travaux ne sont pas de même nature selon le sexe (souvent plus productifs chez les femmes), il est choquant de noter une telle exploitation de la femme, surtout lorsque l'on sait qu'elle contribue non seulement à la survie du ménage mais aussi aux travaux ménagers. Bon nombre des femmes sans-terre que nous avons interrogé revendiquent un salaire égal à celui des hommes et elles préfèrent gérer elles-mêmes l'argent du ménage, car selon elles, le salaire quotidien du conjoint est entièrement dilapidé dans l'alcool et les cigarettes. Paradoxalement, les maris présents au moment de l'enquête ne démentaient pas leurs propos.

En dépit du développement de nombreuses activités para-agricoles et extra-agricoles liées à la croissance agricole dont les bénéficiaires sont surtout des hommes (artisans, petits commerces, rizeries, etc.), rares sont les femmes *coolies* qui ont pu améliorer leur sort. Certes, cette féminisation de la pauvreté rurale n'est pas la conséquence directe de la Révolution Verte, car sans la Révolution Verte la situation de misère rurale aurait sans doute été aggravée. En effet, l'extrême pauvreté rurale touche 28% de la population indienne contre plus de 50% dans les années 1970, 58 millions de familles n'ont toujours pas de terre et 23 millions possèdent moins de 2 ha.

Conscients de ce phénomène, les gouvernants, dès l'Indépendance, ont fait de la lutte contre la pauvreté, concrétisée par le concept de Développement rural intégré, un thème de campagne électorale. D'inspiration gandhienne, le développement communautaire avait déjà pour objectif de stimuler l'esprit de *self help* à l'intérieur d'un système très hiérarchisé dont l'unité centrale était le "bloc de développement communautaire" (*Block Development*) regroupant une centaine de villages. En raison des résultats très médiocres liés à l'incompétence et à la corruption des responsables et pour relancer l'esprit d'initiative des ruraux, des structures de décision populaire

ou conseils de villages (*panchayat*) élus au suffrage universel ont été mis en place. Longtemps dominés et manipulés uniquement par l'élite rurale masculine en dépit de l'existence de sièges réservés aux basses castes, il a été décidé récemment de réserver un tiers des sièges aux femmes, d'où une sensible évolution en matière de distribution de crédits, même si beaucoup de femmes ont du mal à s'imposer dans les régions les plus traditionnelles. Certaines féministes souhaitent que la moitié des sièges leur soient réservés, or à l'heure actuelle, certains *panchayats* n'arrivent même pas à pourvoir ne serait-ce que le tiers des sièges en raison du machisme prédominant. Des coopératives de crédit agricole ont été mises en place dès les années 1950-60 dans le but de limiter l'emprise des usuriers, mais elles n'ont en fait profité là aussi qu'aux "chefs d'exploitation" de la paysannerie aisée. Cependant, à partir des années 1975, des programmes de crédits spécifiques (attribution de bovins, artisanat, etc.) aux sans-terre (*small farmers agency*, *marginal farmers* et *agricultural labourers*) ont vu le jour. Mais le caractère temporaire et trop dispersé de ces programmes, le manque de suivi et le faible nombre de bénéficiaires concernés ne pouvaient que conduire cette entreprise à un échec.

Aussi, afin d'être plus efficaces, tous les programmes de développement rural ont été regroupés dans les années 1980 sous l'appellation officielle de *Integrated Rural Développement* (IRDP). Tous les efforts de l'IRDP devraient être orientés exclusivement contre la pauvreté grâce à l'attribution de moyens de production par l'intermédiaire d'un micro-crédit assurant ainsi le *self-employment*. Les micro-crédits concernent toutes sortes d'activités économiques: élevage d'animaux, salon de coiffure, poulailler, échoppes de thé, studio de photographie, atelier de couture, boutiques de vélo, etc. Les bénéficiaires de ces micro-crédits, dont le montant est inférieur à 5000 roupies, sont sélectionnés par les *block development officers*, qui sont des membres de toutes les familles de cinq personnes ou plus ayant un revenu annuel inférieur à 6400Rs/an. Cependant, un tiers des crédits est réservé aux intouchables et un tiers aux femmes. Même si les bénéficiaires, en grande majorité des hommes, ont connu une augmentation de leur revenu, rares sont ceux qui ont pu dépasser le seuil de pauvreté (10%). Et bon nombre d'entre eux n'ont jamais pu rembourser le prêt au bout de cinq ans. En effet, lors de mes enquêtes en pays tamoul, les bénéficiaires se plaignaient tous du décès de leurs animaux en raison d'un coût d'entretien trop important (fourrage, assistance vétérinaire, rendement peu élevé – 2l/j. au maximum de lait). Au total, attribuer des biens de production à des ruraux pauvres peu motivés et sans aucune formation particulière

était un pari perdu d'avance. En revanche, un programme d'attribution de vaches laitières aux veuves, aux handicapées et aux femmes les plus démunies semble avoir donné plus de résultats, mais les prises de décision, l'organisation du travail et la gestion de ces coopératives laitières restent largement le domaine des hommes.

L'échec relatif de l'IRDP est attribué à la bureaucratie excessive impliquant des détournements de fonds ou des retards dans l'attribution des biens de production et à la mauvaise identification des bénéficiaires – des propriétaires aisés auraient bénéficié de ce programme.

Cependant, pour ne pas laisser en marge les femmes, un sous-programme de l'IRDP, le DWCRA (*development of women and children in rural areas*) s'adresse uniquement aux femmes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Financé par l'Etat et l'UNICEF à raison de 15000 roupies en une fois (pour l'achat du matériel, le salaire de l'organisateur), il a le mérite de former un groupe de 15 à 40 femmes à des activités d'artisanat traditionnel et utilitaire à des fins de commercialisation locale et nationale (couture, broderie, confection de sacs, etc.) tout en prenant en charge leurs enfants. L'une des responsables de ces centres, que j'ai eu l'occasion de rencontrer régulièrement depuis 1990, m'a avoué sa déception car peu de femmes participaient à ce programme. Or, elles ont même la possibilité d'obtenir un certificat du gouvernement à l'issue d'une formation de deux ans. D'après cette responsable, cette faible participation serait due au refus des époux, qui s'opposent à une certaine émancipation. D'ailleurs bon nombre des femmes qui participent à ce programme ne sont pas mariées. L'autre originalité de ce centre est sa maternelle, qui peut accueillir une cinquantaine d'enfants de deux ans et demi à cinq ans. En plus des activités d'éveil, les enfants sont nourris avec des aliments nutritifs riches en protéines (oeufs et biscuits au glucose, lait, etc.) et baignés (savonnés et poudrés) tous les jours. Là aussi, ce n'est qu'en période de pointe agricole que les mères y amènent leurs enfants. Du reste, le machisme des époux est un argument insuffisant pour justifier cette faible motivation des femmes.

En dépit de très nombreux programmes de développement économiques, la pauvreté n'a fait qu'augmenter, notamment parmi les femmes rurales de castes défavorisées. Ces politiques publiques, en ne visant qu'une moitié de la population, montrent à l'évidence qu'il s'agit plus d'un problème d'allocation de ressources entre hommes et femmes que d'un problème spécifique aux femmes. D'où

l'intérêt d'utiliser le concept de genre (*gender*) qui renvoie aux catégories sociales (feminin/masculin) et non aux catégories sexuelles hommes/femmes (J. Bissillat, 1997).

L'Inde, qui s'est libéralisée tardivement (1991), s'est vu imposer le programme d'ajustement structurel (PAS), qui a eu tendance à aggraver la situation des femmes. Car, pour reprendre l'expression employée par S. Bessis, les femmes ont été les seules à payer les "coûts cachés" de l'ajustement. Et il est certain que dans cette société rurale patriarcale, où l'on donne la priorité aux garçons, les femmes ont subi de plein fouet la baisse des dépenses en matière sociale (éducation, santé, etc.). Certes, les lobbies agricoles de propriétaires ont réussi à maintenir leurs subventions. Afin de compléter les revenus familiaux, les femmes, qui commencent à travailler de plus en plus jeunes, se retrouvent dans des activités informelles sous payées. "Selon le PNUD, si le travail ménager non rémunéré des femmes était pris en compte dans la formation du revenu national, la valeur de la production globale augmenterait de 20 à 30%" (S. Bessis, 1994, p. 51).

Au bilan, les possibilités d'accumulation qu'ont les femmes en milieu rural sont quasi nulles. Par ailleurs, privées de l'accès à la propriété comme on l'a vu précédemment, elles accèdent difficilement au crédit, faute de pouvoir offrir des garanties. Les femmes sont encore rarement considérées comme des agents économiques. En effet, le crédit bancaire est incontestablement plus fermé aux femmes, notamment aux pauvres sans éducation. Quant aux crédits agricoles, ils visent pour l'essentiel les chefs d'exploitation. Pourtant, cette revue des diverses expériences nous permet de justifier plus que jamais le fait que le crédit doit être axé sur les femmes.

Pourquoi un crédit aux femmes?

Depuis quelques années, bon nombre d'observateurs constatent que les femmes remboursent mieux leurs crédits que les hommes. De plus, les femmes qui vivent dans la misère s'adaptent mieux et plus vite que les hommes au processus d'auto-assistance. Comme le dit bien Y. Mohamed (fondateur de la Grameen Bank, 1997, p. 115), "les femmes sont plus attentives, cherchent mieux à assurer l'avenir de leurs enfants et font montre d'une plus grande constance dans le travail". En effet, elles gèrent mieux l'argent dans l'intérêt de la famille (alimentation, éducation, santé, habillement des enfants). L'homme, en revanche, possède une tout autre hiérarchie des valeurs que la femme, et les enfants ne constituent pas pour lui une priorité

absolue. "Lorsqu'un père misérable commence à accroître son revenu, il s'occupe d'abord de lui-même. Lorsqu'une mère misérable commence à gagner un peu d'argent, c'est d'abord à ses enfants qu'elle destine ses revenus. Ensuite vient la maison: elle achète quelques ustensiles, refait la toiture, et améliore les conditions de vie de la familles" (Mohamed Yunus, 1997, p. 115).

Le crédit solidaire minimaliste: une solution?

Les femmes qui veulent un crédit se heurtent généralement à des obstacles particuliers face aux institutions de crédit qui exigent généralement des garanties. Aussi, en cette décennie, quelques solutions alternatives ont vu le jour:

- offrir des prêts pour des activités assurant des revenus monétaires visant à améliorer les conditions économiques globales grâce à des activités très diverses,
- accorder des petits crédits à échéance très brève (un an) avec remboursements progressifs de petites sommes à intervalles rapprochés,
- améliorer l'accès au crédit en créant davantage de succursales des organismes de prêts à proximité des femmes concernées,
- assurer une formation et un soutien administratif aux femmes en ce qui concerne la comptabilité, et simplifier au maximum les formalités administratives,
- renoncer aux méthodes consistant à exiger des garanties individuelles, et favoriser les garanties collectives.

Enfin, l'une des solutions les plus positives est d'encourager les groupes de solidarité féminins à collaborer en empruntant collectivement dans le but d'assurer un soutien mutuel. En effet, créer des groupes de crédit dont les membres sont ensemble responsables des emprunts favorise les remboursements. Habituellement, en milieu rural, les membres du groupe sont des voisins, se connaissent bien et décident entre eux de l'admission d'un nouveau membre. La situation de l'emprunteur est passée au crible, d'où des taux de non-remboursement quasi nuls à cause de la pression exercée par le groupe; l'emprunteur ne sera admis à bénéficier de nouveaux emprunts que si la somme est entièrement remboursée. Les petits groupes à structure socio-économique homogène créent un sentiment de solidarité, la réussite ou l'échec du groupe dépendant de la conduite de chacun. Ce principe de responsabilité collective a été adopté par de nombreux organismes en Inde.

L'exemple mondialement connu est bien sûr le crédit de type Grameen diffusé en premier lieu au Bangladesh puis, par la suite, en Inde. En effet, depuis deux décennies, les femmes pauvres bénéficiaires du crédit minimaliste remboursent les petits prêts presque à 100%. Pourtant le système de remboursement est rigide puisque les emprunteuses sans expérience du système financier sont dans l'obligation de rembourser hebdomadairement pendant un an à des taux d'intérêt relativement élevés (entre 15% et 100%), d'où une réduction des coûts administratifs et des pertes. Le principe de base de Yunus Mohamed Grameen est que, pour franchir le seuil de pauvreté, les femmes n'ont pas besoin d'investissement coûteux dans l'acquisition de compétences (la planification, le marketing, etc.); elles ont seulement besoin de l'accès au crédit qui est un Droit de l'Homme. Les tenants du crédit minimaliste font valoir l'avantage qu'en offrant seulement du crédit, on réduit considérablement les opérations. Ce système a l'autre avantage primordial d'être transposable dans n'importe quelle région du monde (Afrique, Asie, Amérique, Europe). Cela est compréhensible dès lors que la féminisation de la pauvreté a un caractère hélas universel. Cependant, bon nombre de femmes continuent à donner leur prêt à leur époux, car pour les plus soumises d'entre elles, il est impensable d'avoir une mainmise sur les biens et les décisions prises en général. Certes, même si le crédit récupéré par l'homme améliorera les conditions de vie familiale, en revanche les conséquences sur l'émancipation des femmes sera insignifiant.

Aussi de nouvelles approches attribuant plus de pouvoir (notion de "*empowerment*" difficilement traduisible) aux femmes voient-elles le jour à travers le système de *self help group* (SHG).

L'insuffisance de l'accès des femmes au crédit a favorisé diverses initiatives, en Inde notamment, de la part des organisations féminines dont la plus connue est SEWA (*Self Employed Womens Association*). Déclarée en tant que syndicat, cette organisation, née en 1975, a regroupé au départ des femmes travaillant à leur compte pour qu'elles obtiennent de justes rémunérations dans leurs professions. Diverses coopératives sont nées ainsi qu'une banque entièrement dirigée par des femmes avec des milliers d'actionnaires femmes. Par ailleurs, depuis plus de 20 ans, SEWA aide les femmes à obtenir des prêts de banques nationalisées. Cette expérience tout à fait concluante montre que l'on peut facilement toucher les femmes si le pouvoir de décision leur revient exclusivement.

En Inde, en 1994-95, c'est plus de 1300 SHG (vingt cinq à trente femmes par groupe) et 20 000 femmes qui ont emprunté directement ou par l'intermédiaire d'ONG qui ont un rôle à jouer en matière de formation (aide à la compréhension des engagements, taux d'intérêts, explication des divers types de documents de banque, échéanciers de remboursement, etc.) auprès de seize banques commerciales, l'équivalent de 300 dollars en moyenne par groupe. L'intérêt de ces SHG est de pouvoir négocier directement avec les banques, tant sur le montant du prêt que sur les taux d'intérêt, et cela pour financer n'importe quelle activité. Même les banquiers y trouvent un intérêt car ils sont sûrs d'être remboursés dans la mesure où la responsabilité du groupe est engagée. D'autre part, leurs clientes placent leurs profits dans ces mêmes banques, d'où une épargne significative et souvent à très long terme. Aussi, les banques ne peuvent-elles plus se permettre de prêter à des taux d'intérêt trop élevés. Un exemple au Tamil Nadu est tout à fait révélateur de ces nouveaux comportements: un projet d'amélioration des conditions économiques des femmes les plus démunies grâce au crédit minimaliste, soutenu par l'*International Fund for Agricultural Development* a vu le jour à la fin des années 1980. Moins de quatre ans plus tard, plus de 42 000 femmes, dans trois districts du Tamil Nadu s'étaient structurées en groupes de type syndical qui, en plus de l'amélioration de leurs conditions de vie personnelles, arrivaient à introduire des améliorations ne serait-ce qu'au sein des villages (eau, santé, etc.).

Les pouvoirs publics, conscients de ces succès, ont constitué un fonds public *Rashtra Mahila Kosh* (RMK) qui soutient aujourd'hui les projets de plus de 280 000 femmes en Inde.

Au-delà de l'évidence de la simple augmentation du revenu et d'un mieux-être de la famille liés à l'obtention d'un crédit, il conviendrait de s'intéresser également à l'impact de ce crédit minimaliste solidaire dans les relations de genre sur le statut des femmes, sur leur prise de pouvoir en matière de décisions économiques au sein de la famille, de la société (concept de *empowerment*), etc. En somme, il faudrait approfondir l'étude encore très superficielle de la problématique femmes/crédit.*

* La bibliographie se trouve en fin d'ouvrage.